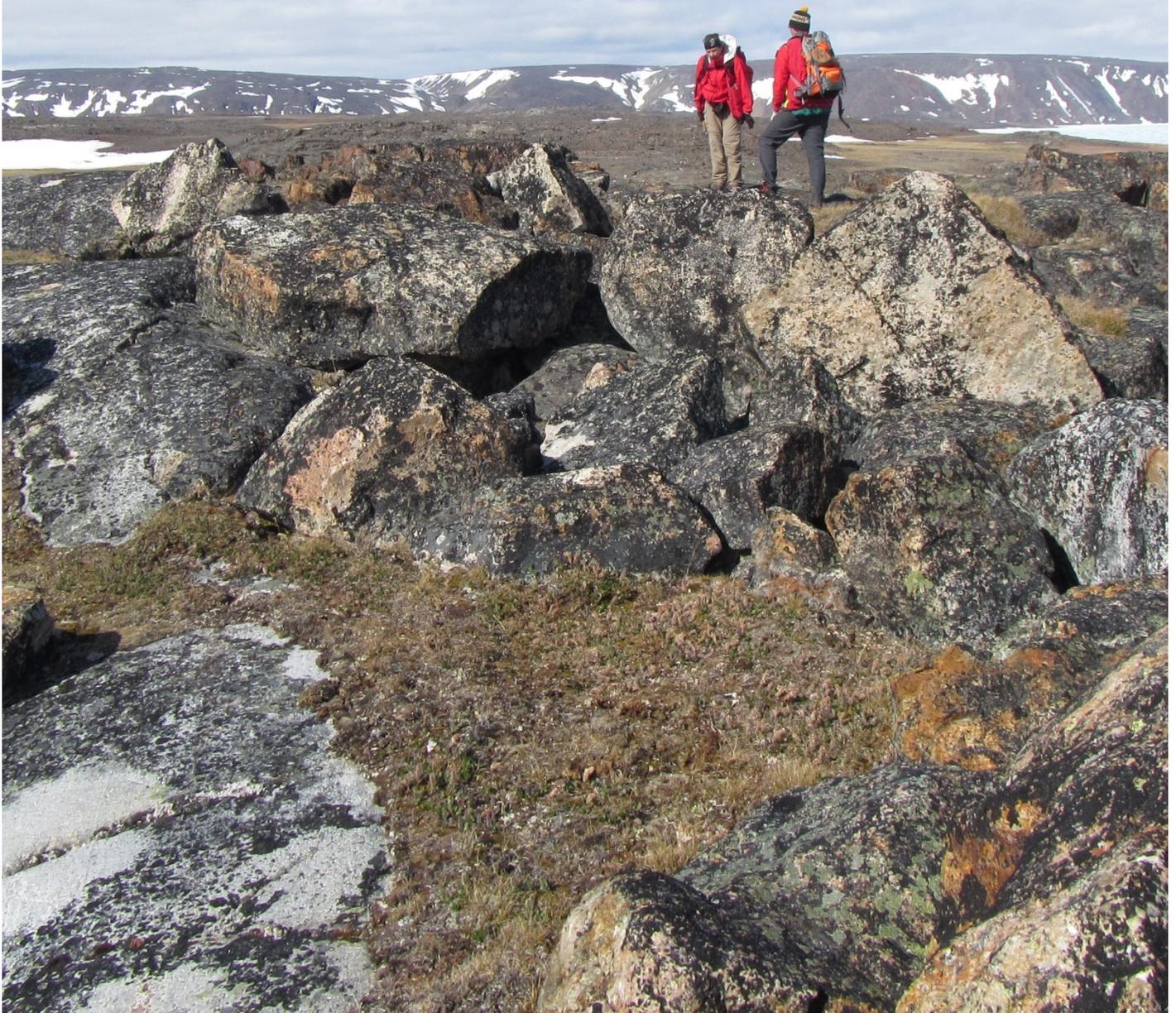




Rapport d'étape du CNCNG 2023

Exploiter le pouvoir de la collaboration géoscientifique
canadienne pour un avenir plus fort



Préparé par le Secrétariat du Comité national des commissions géologiques pour
la Conférence des ministres de l'Énergie et des Mines de 2023

Comité national des commissions géologiques du Canada. 2023. Rapport d'étape du CNCG 2023 : Exploiter le pouvoir de la collaboration géoscientifique canadienne pour un avenir plus fort. Commission géologique du Canada (éd.), 23 pages.

ISSN : 2817-6391

Numéro de catalogue : M181-2F-PDF

Also available in English under the title:

NGSC Progress Report 2023: Harnessing the power of Canadian geoscience collaboration for a stronger future.

Crédit photo de couverture : Ressources naturelles Canada



Crédit : Gouvernement du Québec, Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

Résumé

Les géosciences publiques peuvent aider à localiser les ressources géologiques, à surveiller et à prévoir les dangers géologiques, ainsi qu'à déterminer les données environnementales de référence quant aux contaminants. Ces recherches sont plus importantes que jamais, alors que le monde cherche les minéraux et les sources d'énergie nécessaires pour atteindre la carboneutralité, s'efforce de s'adapter aux effets des changements climatiques et cherche à atteindre un niveau plus élevé de protection de l'environnement. Il est également possible de produire des données géoscientifiques plus justes, précises, et variées que jamais grâce aux nouvelles technologies et aux nouvelles techniques d'analyse telles que l'apprentissage automatique.

Pour soutenir le développement responsable des ressources minérales et énergétiques et servir le bien public, les commissions géologiques (CG) doivent minimiser les redondances, renforcer les synergies, et optimiser l'utilisation des ressources humaines et fiscales. Le Comité national des commissions géologiques (CNCG), composé de cadres supérieurs des 13 CG fédérale, provinciales, et territoriales du Canada, joue un rôle central dans la promotion de la collaboration et de la coordination géoscientifiques, tel qu'il est décrit dans [l'Accord géoscientifique intergouvernemental](#) (AGI).

Entre l'achèvement du [précédent rapport aux ministres des Mines](#) à la fin du mois d'avril 2022, et la fin du mois de juin 2023, le CNCG a fait progresser la coordination et la collaboration intergouvernementales des façons suivantes :

- Lors de la Conférence des ministres de l'Énergie et des Mines (CMEM) en juillet 2022, l'AGI élaboré par le CNCG a été approuvé par les ministres des Mines. L'Accord décrit les rôles, les responsabilités et les mécanismes de collaboration pour les CG au Canada, et l'Accord mis à jour engage en outre le CNCG à travailler ensemble sur les domaines de priorité qui sont décrits dans [la Stratégie pancanadienne de géoscience](#) (SPG), et à coordonner, dans la mesure du possible, la consultation auprès des Autochtones.
- Au cours de l'année 2022-2023, le CNCG a fait progresser les domaines de priorité définis dans la SPG et l'AGI. En particulier, le CNCG a :

-
- Organisé six ateliers régionaux au sein de la communauté du CNCG sur les géosciences afin de déterminer de façon collaborative les lacunes et les priorités régionales et pancanadiennes en matière de la **géoscience-cadre**.
 - Lancé un projet pilote visant à **centraliser les données** des CG sur un portail unique. Le projet pilote se concentre sur les données relatives aux occurrences minérales dans un sous-ensemble des CG.
 - Lancé un projet pilote visant à connecter les données entre les CG et à les rendre disponibles en ligne pour diverses applications (p. ex., SIG) et portails Web. Le projet pilote se concentre sur les données relatives aux occurrences minérales dans un sous-ensemble des CG.
 - Élaboré et diffusé parmi les CG canadiennes une enquête sur les **pratiques exemplaires en matière d'embauche et de formation du personnel**. Les résultats préliminaires indiquent que les CG devraient se concentrer sur l'amélioration de la sensibilisation, de la communication et de la rémunération ou des avantages compétitifs pour les possibilités géoscientifiques. Cet objectif pourrait être atteint grâce à des collaborations avec des associations professionnelles ou d'autres organisations.
 - En juin 2023, l'initiative [Géosciences et données sur les minéraux critiques](#) (GDMC), dirigée par la Commission géologique du Canada, a lancé un appel de propositions de projets qui seront soutenues grâce à un financement sous forme de contribution pour les CG provinciales et territoriales. Le financement total disponible au titre de la contribution fédérale est de 10 millions de dollars sur quatre ans et doit être complétée par un financement en nature ou en espèces de la part des CG canadiennes participantes. Il vise à soutenir les sciences relatives aux minéraux critiques, et à accroître les possibilités de renforcement des capacités, de partage des données et d'évolution numérique de la recherche géoscientifique sur les minéraux critiques au Canada, conformément à l'AGI et à la SPG.

En février 2022, le CNCG a publié son premier bulletin d'information destinée aux parties prenantes, notamment du secteur privé et du monde universitaire. D'autres bulletins d'information seront diffusés au fur et à mesure que des progrès sont réalisés.

Remarque

L'introduction de ce rapport, qui présente le contexte des travaux du CNCG, est très similaire à l'introduction du rapport 2022. Cela s'explique par le fait que le contexte dans lequel opère le CNCG n'a pas changé de manière significative au cours de l'année dernière.

Toutefois, certaines mises à jour méritent d'être signalées. En particulier :

- Un plus grand nombre des gouvernements au Canada ont publié des stratégies sur les minéraux critiques, ce qui met encore plus en évidence la nécessité d'une géoscience publique au Canada.
- Le Canada est toujours classé parmi les régions les plus attrayantes au monde pour l'investissement minier selon le rapport d'enquête 2022 sur les mines de l'Institut Fraser, qui se fonde sur l'environnement politique et le potentiel minéral. Les classements des régions canadiennes se sont améliorés relativement au rapport d'enquête de 2021.
- Les commissions géologiques continuent de renforcer les relations avec les peuples autochtones.

Table des matières

Résumé	i
Introduction	1
La nécessité des géosciences publiques	1
La gouvernance des géosciences publiques au Canada	3
L'évolution des priorités et des rôles des CG et du CNCG	5
Traduire les priorités communes en mesures : progrès du CNCG en 2022-2023.....	7
Lancement de l'Accord géoscientifique intergouvernementale (AGI) renouvelé	8
Poursuite de la mise en œuvre des domaines de priorité de l'AGI et de la SPG	9
Tableau 1. Progrès dans les domaines de priorité.....	10
Application des principes prédéfinis à la mise en œuvre de la SPG	17
Tableau 2. Appliquer des principes prédéfinis à la mise en œuvre de la SGP	17
La voie à suivre.....	22
Annexe : Sigles	23



Crédit : Ressources naturelles Canada

Introduction

La nécessité des géosciences publiques

Les géosciences font référence aux données géologiques, géophysiques, géochimiques et autres, aux cartes et aux connaissances sur une variété de sujets tels que les minéraux, l'énergie, les eaux souterraines, le pergélisol et les fonds marins. Les géosciences publiques sont accessibles au public par l'intermédiaire des commissions géologiques (CG) ou d'autres acteurs du secteur public.

Les géosciences présentent de nombreux avantages économiques, environnementaux et sociétaux. Les géosciences minérales et énergétiques aident l'industrie à trouver de nouvelles ressources et éclairent les décisions des collectivités et des gouvernements en matière d'utilisation et de conservation des terres. Les géosciences de l'environnement aident les experts-conseils à identifier les données environnementales de référence concernant les contaminants afin de faciliter la surveillance de la pollution et la planification des efforts de restauration. Les géosciences des changements climatiques et des risques naturels, qui prennent en compte des questions telles que le dégel du pergélisol et les glissements de terrain, fournissent une base factuelle pour les codes de construction et les décisions de sécurité publique des gouvernements.



Ces avantages sont renforcés lorsque les données géoscientifiques sont accessibles au public, par conséquent à tous ceux qui ont besoin de cette information, qu'il s'agisse d'utilisateurs de données issus de gouvernements, de collectivités, de l'industrie, d'organisations à but non lucratif ou de particuliers. L'accessibilité augmente l'application de la science et accélère les avancées économiques, sociétales et environnementales.

Aujourd'hui, les géosciences publiques sont plus importantes que jamais, alors que le monde recherche les minéraux et les sources d'énergie nécessaires pour atteindre la carboneutralité, s'efforce de s'adapter au changement climatique et cherche à atteindre un niveau plus élevé de protection de l'environnement. Il est également possible de produire des données géoscientifiques plus justes, précises et variées que jamais grâce aux nouvelles technologies et aux nouvelles techniques d'analyse telles que l'apprentissage automatique.

Les utilisateurs des données géoscientifiques de l'industrie, des gouvernements, des universités et des groupes autochtones reconnaissent la valeur des connaissances des géosciences publiques et ont exprimé leur soutien à leur avancement. L'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs (ACPE) affirme que [traduction] « [la géoscience gouvernementale est cruciale pour le succès de](#)

[l'exploration minérale au Canada](#) » et plaide constamment pour que les gouvernements financent les géosciences publiques. L'Association minière du Canada a souligné l'importance des géosciences publiques pour [uniformiser les règles du jeu](#) en matière de développement dans les régions éloignées. Le [Plan canadien pour les minéraux et les métaux](#) de 2019, qui a été élaboré en consultation avec les parties prenantes et les peuples autochtones dans le cadre de plus de 2 000 activités de mobilisation, souligne l'importance des géosciences publiques au-delà de l'exploration minérale, en indiquant qu'elles soutiennent « les projets de génie civil, l'aménagement du territoire, l'approvisionnement en eau propre, les évaluations des impacts environnementaux, la santé et la sécurité publiques, le développement économique et la souveraineté nationale ». Il conseille aussi [traduction] « aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et à l'industrie d'explorer les options permettant d'accroître le financement aux géosciences et d'examiner des moyens d'intensifier la collaboration internationale en matière d'innovation en géosciences ».



Les géosciences et l'attrait du Canada pour les investisseurs : un regard sur les classements de l'Institut Fraser

La flambée des prix des produits minéraux entraîne une augmentation des niveaux d'exploration, ce qui entraîne une forte concurrence entre les pays pour attirer les investissements miniers.

Le rapport d'[enquête sur les mines de l'Institut Fraser 2022](#) (en anglais seulement) suggère que le succès du Canada à cet égard est en partie dû à ses géosciences publiques.

Lorsque l'Institut a classé les pays du monde entier en fonction de leur attrait pour les investissements miniers, **quatre provinces et territoires canadiens** se sont classés parmi les 10 premiers et **quatre autres** parmi les 20 premiers, ce qui représente une amélioration par rapport au classement de l'année dernière.

Ces résultats reflètent un ensemble de facteurs, dont la stabilité politique et l'environnement réglementaire, mais la qualité de la base de données géologiques (qualité et échelle des cartes, facilité d'accès à l'information, etc.) est aussi un facteur clé contribuant à cet attrait.

Si l'on considère la qualité de la base de données géologiques indépendamment d'autres facteurs, six provinces et territoires canadiens se sont classés parmi les 20 premiers. Lorsque les entreprises avaient des préoccupations concernant les provinces ou territoires, celles-ci étaient rarement liées aux géosciences et concernaient plus souvent l'incertitude liée aux zones protégées, aux revendications territoriales contestées et aux réglementations environnementales.

La gouvernance des géosciences publiques au Canada

Les commissions géologiques (CG) de tout le Canada fournissent des services géoscientifiques publics sur des sujets tels que les suivants :

- Les minéraux
- L'énergie (pétrole, gaz, énergies renouvelables, géothermie)
- Les risques naturels et les changements climatiques
- Les données environnementales de référence
- La structure du plancher océanique et du plateau continental
- Les eaux souterraines

Bien que le monde universitaire et l'industrie étudient également certains de ces sujets, les CG sont uniques en ce qu'elles mettent une grande partie de leurs travaux à la disposition du public. Les CG offrent également une perspective scientifique complémentaire à celle des universités et de l'industrie, en menant des recherches sur de plus grandes zones, sur de plus longues périodes ou dans des régions plus difficiles d'accès.

Les peuples autochtones et les géosciences au Canada



Les peuples autochtones ont des relations inhérentes et importantes avec les terres et les eaux du Canada, et sont donc bien placés pour contribuer aux géosciences et en bénéficier.

Des changements positifs sont en cours pour continuer à améliorer la façon dont les peuples autochtones et leurs connaissances sont reconnus et inclus dans l'écosystème géoscientifique canadien. De plus en plus, les gouvernements et les organisations autochtones définissent les priorités des programmes gouvernementaux (p. ex., GEM-GéoNord), élaborent des projets en collaboration avec les scientifiques du gouvernement (p. ex., ateliers annuels de surveillance du pergélisol organisés par la Commission géologique des Territoires du Nord-Ouest et l'*Inuvialuit Land Association*), et prennent la direction de la recherche géoscientifique.

Voici quelques exemples de progrès réalisés au cours de l'année dernière :

- La Commission géologique du Canada a officialisé des plans visant à étendre son Réseau de relations avec les Autochtones (une communauté de pratique interne) pour en faire un bureau de relations avec les Autochtones. Ce bureau disposera de ressources et de capacités accrues, et l'un de ses objectifs sera de tenir les autres CG mieux informés au sujet des consultations afin de coordonner les efforts le cas échéant.
- *Geological Survey of Newfoundland and Labrador* collabore avec l'*Office of Indigenous Affairs and Reconciliation* de la province pour consulter la nation innue et le conseil communautaire de Nunatukavut au sujet de nouveaux protocoles de consultation.

Le Canada compte 13 CG, chacune relevant d'un gouvernement provincial/territorial (sauf l'Île-du-Prince-Édouard), excepté une, qui relève du gouvernement fédéral (Commission géologique du Canada). En général, les CG provinciales et territoriales sont responsables des connaissances géologiques détaillées dans leurs provinces ou territoires, tandis que la Commission géologique du Canada se concentre sur les connaissances géoscientifiques fondamentales, les modèles conceptuels et les outils analytiques qui peuvent être appliqués dans plusieurs provinces ou territoires ou en zone extracôtière.

Dans ce contexte, il est important de s'assurer que les CG fédérale et provinciales/territoriales effectuent un travail complémentaire et maximisent le transfert de connaissances et la coopération dans les domaines d'intérêt commun. Par exemple, toutes les CG du Canada mènent certaines formes d'études de géoscience minérale, qu'il s'agisse d'étudier les processus sous-jacents aux formations de gisements de minerai d'importance économique dans tout le pays ou les structures géologiques d'une région spécifique. Dans de telles situations, il est utile de s'appuyer sur l'expertise de chacun et de planifier des projets de collaboration qui répondent aux besoins de plus d'une région.

Créé en 1979, le [Comité national des commissions géologiques du Canada \(CNCG\)](#) existe pour faciliter cette complémentarité et cette collaboration. Le CNCG est un groupe de cadres supérieurs des 13 CG, qui coordonne et intègre les activités géoscientifiques publiques dans tout le Canada. Les membres du CNCG travaillent ensemble pour :

- Déterminer les questions géoscientifiques émergentes.
- Mener des consultations sur les pratiques exemplaires.
- Chercher les occasions de coopérer et de collaborer.
- Promouvoir la valeur des géosciences publiques auprès des Canadiens.
- Mettre en œuvre les accords intergouvernementaux relatifs aux géosciences.
- Préparer des rapports et des recommandations à l'intention des ministres des Mines fédéral, provinciaux et territoriaux.



Crédit : Ressources naturelles Canada

Première réunion du CNCG tenue en personne, après la pandémie, en mars 2023. De gauche à droite, en commençant par la rangée arrière, incluant l'écran : Geneviève Marquis (Commission géologique du Canada - CGC), Diane Webber (Nouvelle-Écosse), Linda Ham (Nunavut), Jean-Yves Labbé (Québec), Dorothea Hanchar (Terre-Neuve-et-Labrador), Tafa Kennedy (Manitoba), Daniel Lebel (CGC), Andrew Beaton (Alberta), Réjean Couture (CGC), [rangée avant] John Hechler (Ontario), Ryan Morelli (Saskatchewan), Carolyn Relf (Yukon), John Ketchum (Territoires du Nord-Ouest). Absents lors de la photo: Christian Bohm (Manitoba), Kay Thorne (Nouveau Brunswick) et Adrian Hickin (Colombie-Britannique).

L'évolution des priorités et des rôles des CG et du CNCG

Les priorités des CG évoluent en permanence parallèlement aux priorités gouvernementales. Une priorité de plus en plus importante des gouvernements fédéral, provinciaux, et territoriaux du Canada est de sécuriser les chaînes d'approvisionnement nationales en minéraux critiques. Ces minéraux sont nécessaires à la fabrication de produits liés aux énergies renouvelables et aux technologies propres (p. ex., les batteries, les panneaux solaires), à l'électronique moderne, etc. Plusieurs gouvernements au Canada ([Canada](#), [Québec](#), [Ontario](#), [Alberta](#) [en anglais seulement], [Saskatchewan](#) [en anglais seulement]) ont publié des stratégies sur les minéraux critiques au cours des deux dernières années, et d'autres prévoient de le faire bientôt ([Territoires du Nord-Ouest](#) [en anglais seulement], Terre-Neuve et Labrador). Conformément à cette priorité, les CG ont pris l'initiative en réorientant ou en élargissant leurs recherches géoscientifiques sur les minéraux afin de se concentrer davantage sur les minéraux critiques. De même, de nombreux gouvernements au Canada se sont engagés à faire progresser d'autres aspects d'une économie à faible émission de carbone, comme le captage et le stockage souterrain du carbone, et le développement de l'énergie géothermique. Les CG de ces gouvernements ont mené des recherches sur les meilleurs emplacements et méthodes pour le stockage souterrain du carbone, et modélisent le potentiel géothermique, dans différentes régions.

La culture organisationnelle des CG évolue également. Les gouvernements du Canada s'engagent de plus en plus à éliminer les cloisonnements et à stimuler l'innovation par une coopération multidisciplinaire et multiorganisationnelle. Pour les CG, cela signifie développer des programmes et planifier des orientations scientifiques de manière plus collaborative.

Les géosciences des minéraux critiques en chiffres

Les gouvernements du Canada reconnaissent l'importance des géosciences pour améliorer la compétitivité des chaînes d'approvisionnement en minéraux critiques. Par exemple :

- Dans le cadre de la Stratégie canadienne sur les minéraux critiques, la Commission géologique du Canada s'est vu allouer **près de 80 millions \$** pour faire avancer l'initiative Géosciences et données sur les minéraux critiques (GDMC). Cette initiative améliorera la qualité et la disponibilité des données et des technologies numériques à l'appui des activités géoscientifiques et cartographiques qui accéléreront le développement efficace et efficient des chaînes de valeur des minéraux critiques canadiens.
- Terre-Neuve-et-Labrador, qui reconnaît l'importance d'un approvisionnement national en minéraux critiques pour soutenir l'avancement de l'énergie verte renouvelable, fournit **7.2 millions \$** pour un programme géoscientifique spécifique au Labrador afin d'acquérir, de traiter, et de rendre publique l'information géoscientifique, y compris la cartographie fondamentale du substrat rocheux, la cartographie du potentiel minéral, et les rapports de prospectivité.
- Cette année, le Québec a investi **3.3 millions \$** dans les minéraux critiques et stratégiques. Ce financement a permis de réaliser des levés géologiques, géophysiques et géochimiques, en s'appuyant sur des travaux et des investissements antérieurs.

Le besoin de nouvelles connaissances géoscientifiques pour relever les défis d'aujourd'hui, ainsi que l'évolution des rôles, de la culture et de la direction des CG, ont à leur tour influencé le travail du CNCG. De 2019 à 2022, conformément aux directives des ministres, le CNCG a assumé des responsabilités et un leadership supplémentaires, notamment en collaborant avec les utilisateurs des données géoscientifiques pour déterminer les lacunes les plus importantes de l'écosystème géoscientifique au Canada, et en élaborant une [Stratégie pancanadienne de géoscience](#) (SPG) pour aider les CG à coordonner leurs efforts dans ces domaines de priorité. Le CNCG s'efforce maintenant de traduire en mesures ces priorités partagées ainsi que les principes prédéfinis. Les premiers efforts à cet égard ont été signalés dans le [Rapport d'étape du CNCG 2022](#); le présent rapport fournit de nouvelles mises à jour.



Crédit : Commission géologique des Territoires du Nord-Ouest

Traduire les priorités communes en mesures : progrès du CNCG en 2022-2023

Entre le début mai 2022 et la fin juin 2023, le CNCG a continué à faire avancer l'AGI et la SPG. Les travaux effectués comprenaient ceux-ci:

- le lancement de l'AGI renouvelé
- la poursuite de la mise en œuvre des domaines de priorité de l'AGI et de la SPG (en cours)
- la continuité de l'intégration des principes communs lors de la planification et de la mise en œuvre des mesures (en cours)

Rappel : Progrès du CNCG en 2021-2022

Tel qu'il est décrit dans le précédent rapport d'étape, entre septembre 2021 et la fin avril 2022, le CNCG a fait progresser plusieurs objectifs communs :

- Négocier les modalités de renouvellement de l'Accord géoscientifique intergouvernemental (AGI ; mars 2022) et les recommander aux ministres canadiens des Mines
- Lancer la Stratégie pancanadienne de géoscience (SPG) avec le soutien des ministres de tout le Canada (février 2022)
- Entreprendre des démarches initiales dans les domaines de priorité de l'AGI et de la SPG (en cours)



Crédit : Ressources naturelles Canada

Lancement de l'Accord géoscientifique intergouvernementale (AGI) renouvelé

L'AGI est un accord ministériel qui définit les rôles, les responsabilités et les mécanismes de collaboration des CG au Canada. L'AGI a été établi en 1996, et le CNCG dirige son renouvellement tous les cinq ans.

S'appuyant sur les travaux du CNCG en 2021-2022, une version mise à jour de l'AGI a été signée par les ministres et publiée lors de la Conférence des ministres de l'Énergie et des Mines en juillet 2022.

L'AGI révisé comprend quelques ajouts mineurs, mais importants qui renforceront la coopération entre les CG :

- Un engagement à ce que les CG **planifient conjointement** les activités géoscientifiques lorsque cela est approprié (en plus de l'engagement de 2017 de mener conjointement les activités géoscientifiques lorsque cela est approprié). L'intention est de créer des partenariats intergouvernementaux plus significatifs et d'accroître l'efficacité.
- Une liste de **domaines de priorité pour la collaboration** entre les CG, lesquels représentent l'aboutissement de longues discussions au sein du CNCG et répondent également aux commentaires des parties prenantes reçus par le CNCG au cours des deux dernières années lors de l'élaboration de la SPG
- Un engagement selon lequel les CG se tiendront mutuellement informés des projets de consultation ou de mobilisation des peuples autochtones, afin de coordonner les efforts dans la mesure du possible

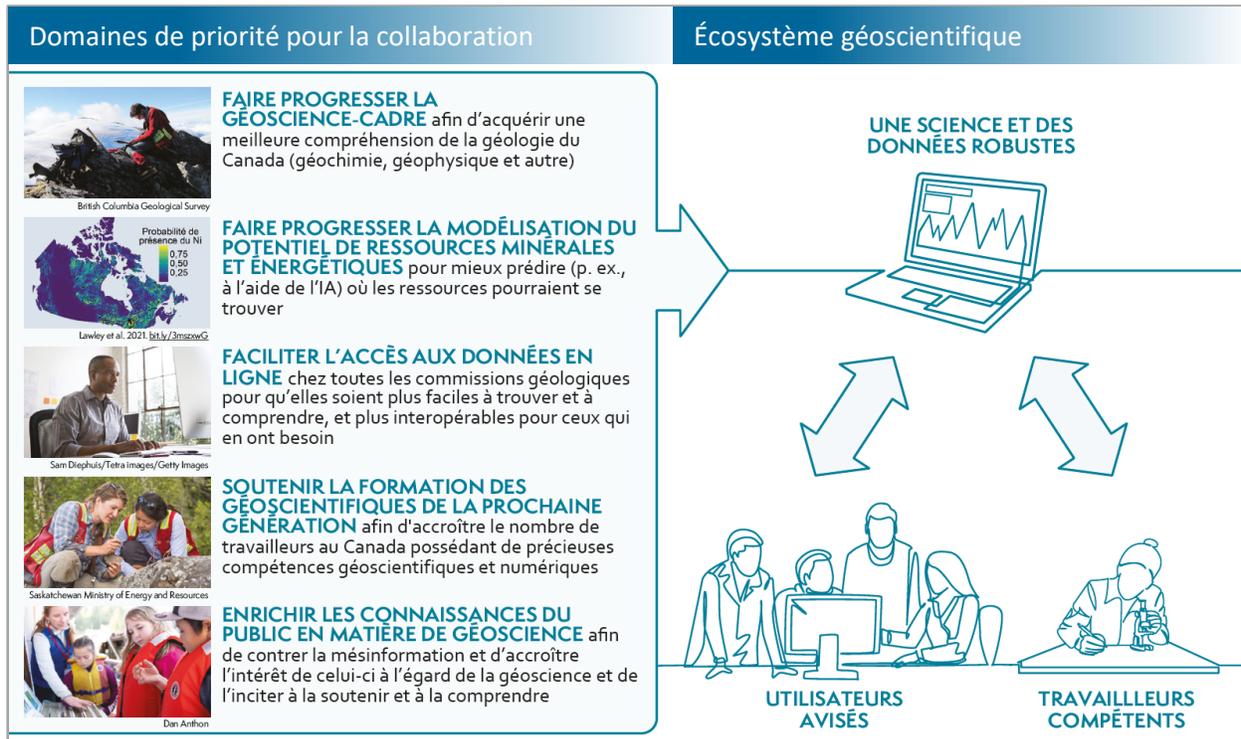
Le prochain renouvellement prévu de l'AGI aura lieu en 2027.



Crédit : Commission géologique des Territoires du Nord-Ouest

Poursuite de la mise en œuvre des domaines de priorité de l'AGI et de la SPG

Les domaines de priorité pour la collaboration entre les CG sont décrits dans la SPG et énumérés dans l'AGI révisé. Ensemble, ils permettront de tirer parti de l'expertise actuelle du Canada en matière de géosciences et de renforcer l'écosystème géoscientifique du pays.



Le CNCG est en train de définir des initiatives à moyen et à long terme dans le cadre de ces domaines de priorité. Les objectifs à court terme, les mesures et les prochaines étapes immédiates sont décrits dans le tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1. Progrès dans les domaines de priorité

Domaine de priorité	Objectifs à court terme	Mesures en 2021-2022 et prochaines étapes
<p>1. Faire progresser la géoscience-cadre</p>	<p><u>Objectif 1.a.</u> Déterminer où se trouvent les lacunes les plus pressantes du cadre géoscientifique, pour chaque grande région géologique du Canada</p>	<p><i>Mesures en 2021-2022</i></p>
		<p><u>Mesure 1.a.i : Rassembler un groupe qui peut diriger cet effort — TERMINÉE</u> Un comité au niveau des directeurs a été créé, avec des représentants des CG du gouvernement fédéral, de la Colombie-Britannique et du Manitoba.</p> <p><u>Mesure 1.a.ii Élaborer un modèle pour identifier les lacunes régionales et nationales de la géoscience-cadre — TERMINÉE</u> Le comité au niveau des directeurs a élaboré un plan général pour organiser une série d’ateliers régionaux animés où les gestionnaires et les scientifiques des CG locales pourraient se rencontrer et discuter des besoins exprimés par leur personnel et leurs parties prenantes.</p>
		<p><i>Mesures en 2022-2023</i></p>
		<p><u>Mesure 1.a.iii : Mettre en œuvre le modèle d'identification des lacunes régionales et nationales de la géoscience-cadre — TERMINÉE</u> Le comité a organisé six ateliers régionaux à travers le Canada, de janvier à avril 2023. Les régions pour les ateliers étaient basées sur la géologie (p. ex., la Cordillère, le bassin sédimentaire de l'Ouest canadien) et comprenaient donc au moins deux provinces ou territoires. Les participants de chaque atelier régional comprenaient au moins un gestionnaire et un scientifique de chaque province ou territoire dans la région géologique.</p> <p>Chaque groupe de gestionnaires et de scientifiques régionaux a établi des priorités spécifiques à la région, classées par ordre d'importance, pour la géoscience cadre (p. ex., cartographie à haute résolution, collecte de données géophysiques).</p> <p><u>Mesure 1.a.iv : Rapport de constatation — TERMINÉE</u> Le comité a élaboré une série de rapports qui établit les priorités clés dans chaque région géologique dans le contexte des minéraux critiques ou du développement économique substantiel, ainsi qu’un rapport national de synthèse. Chaque rapport représente un chapitre qui sera compilé en un petit volume à remettre au CNCG.</p> <p>Le résultat visé au sein d'une région géologique donnée sera la possibilité pour les CG d'utiliser les priorités pour développer, exécuter et financer conjointement des projets communs régionaux.</p>

Domaine de priorité	Objectifs à court terme	Mesures en 2021-2022 et prochaines étapes
	<p><u>Objectif 1.b.</u> Comblent les lacunes identifiées dans le cadre géoscientifique</p>	<p><i>Prochaines étapes</i></p> <p><u>Mesure 1.b.i. : Envisager la mise en œuvre des recommandations formulées dans le rapport de constatations — EN ATTENTE</u> Déterminer des stratégies pour combler les lacunes régionales et nationales en matière de la géoscience-cadre identifiées dans le rapport de constatations, notamment en examinant et en évaluant les options disponibles en matière de ressources.</p>
<p>2. Faire progresser la modélisation du potentiel de ressources minérales et énergétiques</p>	<p><u>Objectif 2.a.</u> Dresser une liste des pratiques exemplaires de modélisation en examinant les travaux nationaux et internationaux</p>	<p><i>Mesures en 2021-2022</i></p> <p><u>Mesure 2.a.i. Réunir des experts pour mener ce travail — TERMINÉE</u> Un groupe de travail d'experts a été créé pour faire progresser ce domaine de priorité, avec des représentants des CG du gouvernement fédéral, de Terre-Neuve-et-Labrador, et du Yukon. Le groupe possède une expertise dans la modélisation du potentiel de ressources minérales et énergétiques.</p> <p><i>Mesures en 2022-2023</i></p> <p><u>Mesure 2.a.i. (recommencée) Réunir des experts pour mener ce travail — TERMINÉE</u> Le groupe de travail a connu une importante rotation de personnel et a été restructuré en 2023. Un nouveau groupe de travail d'experts a été créé pour faire avancer ce domaine de priorité, avec des représentants des CG de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Colombie-Britannique et du Yukon.</p> <p><i>Prochaines étapes :</i></p> <p><u>Mesure 2.a.ii. Compiler les pratiques exemplaires — EN ATTENTE</u> Le groupe de travail qui a été récemment établi de nouveau se prépare à effectuer une analyse environnementale des pratiques de modélisation du potentiel minéral et énergétique au Canada. Un ensemble de « pratiques exemplaires » dans les contextes canadiens sera déterminé et mis à la disposition des membres du CNCG par le biais d'un portail Web qui pourra être facilement mis à jour. Une analyse similaire des pratiques internationales sera effectuée ultérieurement.</p> <p>Ce travail ouvrira la voie à l'identification d'autres résultats tangibles, tels qu'un manuel sur la modélisation du potentiel minéral et énergétique à l'intention des géoscientifiques, afin de maximiser les applications pratiques de ces technologies.</p> <p><u>Mesure 2.a.iii : Étudier les possibilités de tirer parti du financement des programmes géoscientifiques sur les minéraux critiques — EN COURS</u> Un récent appel de propositions lancé par l'initiative GDMC offre au groupe de travail la possibilité de présenter des demandes de contributions financières. Le groupe de travail étudiera cette question et d'autres options de ressources.</p>

Domaine de priorité	Objectifs à court terme	Mesures en 2021-2022 et prochaines étapes
3. Faciliter l'accès aux données en ligne	Objectif 3.a. Coordonner l'élaboration de normes de données communes pour les CG	<i>Mesures en 2021-2022</i>
		<u>Mesure 3.a.i. Planifier la façon d'aborder ce travail — TERMINÉE</u> Le groupe de travail sur la gestion de l'information et des données (GID) du CNCG (établi en 2019, avec une représentation de tous les CG canadiens) a accepté de s'en charger.
		<i>Mesures en 2022-2023</i>
		<u>EN ATTENTE</u> En raison de capacités limitées, cette année le groupe de travail a décidé de prioriser ses objectifs, l'objectif 3.b (voir ci-dessous) étant la priorité. L'objectif 3.a. est mis en attente jusqu'à nouvel ordre.
		<i>Prochaines étapes :</i>
		<u>EN ATTENTE</u> Tel qu'il est indiqué ci-dessus, les travaux relatifs à l'objectif 3.a. sont actuellement en attente. Aucune prochaine étape n'a encore été planifiée pour cet objectif.
	Objectif 3.b. Planifier et développer un projet pilote pour intégrer les données gérées par les différents gouvernements dans un réseau de données unifié	<i>Mesures en 2021-2022</i>
		<u>Mesure 3.b.i. Planifier un projet pilote approprié — TERMINÉE</u> Sur la base d'une analyse réalisée en 2020-2021 qui examinait dans quelle mesure les données provenant de différents gouvernements étaient prêtes à être intégrées en ligne par des normes internationales, le GID a planifié un projet pilote. Ce projet pilote devait se concentrer sur les données relatives aux occurrences minérales provenant d'un sous-ensemble de provinces et de territoires canadiens et de Ressources naturelles Canada.
	(Titre du rapport d'étape de l'année précédente : « Créer des transformations de sources de données entre les ressources de données gérées par les juridictions »)	<i>Mesures en 2022-2023</i>
		<u>Mesure 3.b.ii. Développer une stratégie technique pour le projet pilote — EN COURS</u> Un expert technique a été embauché pour faire avancer le projet pilote, en consultation avec les experts des CG. Le consultant a commencé à travailler en mars 2023 et, en juin 2023, avait produit un projet de rapport et un prototype de démonstration pour connecter des ensembles de données distribuées dans un réseau de données unifié en utilisant des normes internationales adaptées aux besoins canadiens.

Domaine de priorité	Objectifs à court terme	Mesures en 2021-2022 et prochaines étapes
		<p><i>Prochaines étapes :</i></p> <p><u>Mesure 3.b.iii. Mettre en œuvre la stratégie technique pour le projet pilote — EN COURS</u> Un sous-ensemble de provinces et de territoires canadiens, ainsi que Ressources naturelles Canada, adapteront les conclusions du consultant à leurs sources de données sur les occurrences minérales, en les rendant disponibles en ligne de manière standard afin de permettre leur intégration. Il en résultera un prototype de réseau de données répondant à trois scénarios d'utilisation critiques. Ce résultat sera évalué en vue d'une éventuelle extension aux autres parties prenantes et d'une progression vers un réseau de données géoscientifiques canadien opérationnel à plus long terme.</p>
	<p>Objectif 3.c. Dans tous les CG, renforcer la cohérence des exigences en matière de données numériques pour les entreprises qui soumettent au gouvernement des travaux d'évaluation de l'exploration minière</p>	<p><i>Mesures en 2021-2022</i></p> <p><u>Mesure 3.c.i. Planifier comment aborder ce travail — EN COURS</u> Le GID dirige ce travail. La planification a commencé en 2021-2022 et s'est poursuivie en 2022-2023 (voir ci-dessous).</p> <p><i>Mesures en 2022-2023</i></p> <p><u>Action 3.c.i. (suite) – Planifier l'approche de ce travail — EN COURS</u> La planification de ce travail est en cours, car le GID a donné la priorité aux efforts liés à l'objectif 3.b. (voir ci-dessus) cette année. Jusqu'à présent, on a décidé que le processus comprendrait des consultations avec les parties prenantes, ainsi qu'avec les autorités responsables des soumissions des travaux d'évaluation de l'exploration minière dans chaque région. Le groupe procédera également à un examen pangouvernemental des lignes directrices relatives à l'évaluation de l'exploration minière.</p> <p><u>Action 3.c.ii. Mobiliser les parties prenantes appropriées — EN COURS</u> Des représentants du GID ont rencontré l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs (ACPE) afin de comprendre les analyses antérieures de l'ACPE sur les normes de soumission des données et de préparer le terrain pour des collaborations futures.</p> <p><u>Action 3.c.iii. Mettre en place un sous-groupe de travail pour faire avancer cet objectif spécifique — TERMINÉE</u> Un groupe de travail d'experts qui a été créé pour faire progresser cet objectif comprend des représentants de la Colombie-Britannique, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario, de la Saskatchewan, de Terre-Neuve-et-Labrador, et des Territoires du Nord-Ouest.</p>

Domaine de priorité	Objectifs à court terme	Mesures en 2021-2022 et prochaines étapes
		<p><i>Prochaines étapes :</i></p> <p><u>Action 3.c.iv : Réaliser l'examen des normes de soumission numérique existantes pour les travaux d'évaluation de l'exploration minérale — EN ATTENTE</u></p> <p>Au cours de la dernière année, le GID a donné la priorité aux efforts liés à l'objectif 3.b. (voir ci-dessus), mais les progrès concernant l'objectif 3.c. se sont poursuivis de façon constante en arrière-plan. Cette tendance se poursuivra au cours de l'année prochaine pendant que le sous-groupe examine les normes actuelles de soumission des données.</p>
<p>4. Soutenir la formation des géoscientifiques de la prochaine génération</p>	<p>Objectif 4.a. Cerner les besoins d'embauche en géosciences et les pratiques exemplaires de formation au Canada</p>	<p><i>Mesures en 2021-2022</i></p> <p><u>Mesure 4.a.i : Rassembler un groupe qui peut diriger cet effort — TERMINÉE</u></p> <p>Un groupe de travail a été créé pour faire avancer ce domaine de priorité, avec des représentants des CG du gouvernement fédéral, des Territoires du Nord-Ouest et du Nouveau-Brunswick.</p> <p><u>Mesure 4.a.ii. Travailler avec les CG à travers le Canada pour identifier les besoins d'embauche et les pratiques de formation actuelles — EN COURS</u></p> <p>Le groupe a identifié des experts en la matière au sein des CG avec lesquels correspondre, et a élaboré des questions à leur poser dans le cadre de l'enquête. L'enquête a été diffusée en 2022-2023 (voir ci-dessous).</p> <p><i>Mesures en 2022-2023</i></p> <p><u>Mesure 4.a.ii. (continuée) : Travailler avec les CG à travers le Canada pour identifier les besoins d'embauche et les pratiques de formation actuelles — EN COURS</u></p> <p>Poursuivant le travail entamé en 2021-2022, le groupe de travail a interrogé environ la moitié de tous les représentants des CG afin d'identifier les lacunes en matière d'expertise dans les différentes CG, ainsi que les pratiques exemplaires en matière d'embauche et de formation. L'enquête a donné lieu à des réponses détaillées et nuancées, et a révélé des thèmes communs aux CG, tels que l'importance d'offrir des possibilités de travail sur le terrain aux étudiants et d'équilibrer les efforts entre l'attraction et la rétention des employés. En ce qui concerne l'attraction de nouveaux employés, en particulier les étudiants, les résultats préliminaires indiquent que les CG devraient se concentrer sur l'amélioration de la sensibilisation, de la communication et de la rémunération/des avantages compétitifs pour les postes géoscientifiques. Cet objectif pourrait être atteint en collaborant avec des associations professionnelles ou d'autres organisations.</p>

Domaine de priorité	Objectifs à court terme	Mesures en 2021-2022 et prochaines étapes
		<p><i>Prochaines étapes :</i></p> <p><u>Mesure 4.a.ii. (continuée) : Travailler avec les CG à travers le Canada pour identifier les besoins d'embauche et les pratiques de formation actuelles — EN COURS</u></p> <p>En utilisant l'enquête de 2022-2023 comme point de départ, élaborer une deuxième version de l'enquête qui recueillera des informations supplémentaires (en particulier en ce qui concerne le soutien à l'inclusion, à la diversité, à l'équité et à l'accessibilité) et sollicitera les réponses de tous les CG canadiens. L'enquête pourrait également être diffusée à d'autres organisations géoscientifiques (p. ex., départements universitaires, entreprises privées) – à déterminer.</p> <p><u>Mesure 4.a.iii. Rapport sur les constatations — EN ATTENTE</u></p> <p>Le groupe de travail compilera les résultats de l'enquête et élaborera un document sur les pratiques, qui sera examiné par les représentants des CG, puis remis au CNCG.</p>
	Objectif 4.b. Faciliter la recherche d'opportunités auprès des CG pour les candidats potentiels	<p><i>Prochaines étapes :</i></p> <p><u>Action 4.b.i. Créer un répertoire national en ligne des possibilités de formation en géosciences — EN ATTENTE</u></p> <p>Le groupe de travail créera un outil en ligne pour mettre en contact les géoscientifiques de la prochaine génération avec des possibilités de travail ou de formation dans les CG au Canada.</p>
5. Enrichir les connaissances du public en matière de géoscience	Objectif 5.a. Déterminer précisément quelles activités de sensibilisation aux géosciences ont lieu au Canada	<p><i>Mesures en 2021-2022</i></p> <p><u>Mesure 5.a.i : Rassembler un groupe qui peut diriger cet effort — TERMINÉE</u></p> <p>Un groupe de travail a été créé pour faire avancer ce domaine de priorité, avec des représentants des CG du gouvernement fédéral, du Québec, du Nunavut et du Yukon.</p> <p><u>Mesure 5.a.ii : Mener une analyse de l'environnement — (TERMINÉE en 2023 ; voir ci-dessous)</u></p> <p>Le groupe a commencé à dresser une liste de toutes les activités de sensibilisation aux géosciences qui ont lieu dans les CG du Canada.</p> <p><i>Mesures en 2022-2023</i></p> <p><u>Mesure 5.a.ii (continuée) : Mener une analyse de l'environnement — (TERMINÉE)</u></p> <p>On a terminé l'analyse de l'environnement pour toutes les CG à l'automne 2022, avec des activités de sensibilisation classées par type (p. ex., publications, activités en personne) et par public cible. Cette liste est évolutive et des éléments pourraient donc y être ajoutés plus tard.</p>

Domaine de priorité	Objectifs à court terme	Mesures en 2021-2022 et prochaines étapes
		<p><i>Prochaines étapes :</i></p> <p><u>Mesure 5.a.iv : Rapport sur les constatations — EN ATTENTE</u> En utilisant les éléments de l'analyse de l'environnement comme point de départ, une liste restreinte d'activités prioritaires susceptibles d'être déployées dans l'ensemble du Canada sera élaborée et communiquée au CNCG.</p>
	Objectif 5.b. Promouvoir la Journée internationale de la géodiversité	<p><i>Mesures en 2022-2023 :</i></p> <p><u>Action 5.b.i : Élaborer un plan de communication promotionnelle pour les CG dans le cadre des célébrations de la Journée internationale de la géodiversité — EN COURS</u> Proclamée par l'UNESCO lors de la 41e Conférence générale en 2021, la Journée internationale de la géodiversité marque une célébration mondiale visant à promouvoir les nombreux aspects de la géodiversité. Le groupe de travail a commencé à élaborer des documents en vue de la prochaine célébration en octobre 2023 (voir ci-dessous).</p> <p><i>Prochaines étapes :</i></p> <p><u>Action 5.b.i : Élaborer un plan de communication promotionnelle pour les CG dans le cadre des célébrations de la Journée internationale de la géodiversité — EN COURS</u> Au cours de l'année à venir, le groupe de travail sur la sensibilisation prévoit de tirer parti de cet événement pour attirer davantage l'attention sur les géosciences au Canada. Jusqu'au 6 octobre 2023, le groupe élaborera un plan de communication pancanadien afin de garantir l'utilisation d'un message, de visuels et d'une stratégie coordonnée pour les activités de célébration dans l'ensemble du pays. Le matériel s'alignera sur le thème de cette année, « La géodiversité pour tous », et inclura les parties prenantes et les peuples autochtones.</p>



Crédit : Ressources naturelles Canada

Application des principes prédéfinis à la mise en œuvre de la SPG

Dans la SPG, le CNCG s'est engagé à respecter plusieurs principes directeurs pour la mise en œuvre de la stratégie :

- Réceptivité aux besoins exprimés par les parties prenantes et les peuples autochtones ;
- Respect des rôles et des responsabilités des juridictions ;
- Équilibre entre les objectifs ambitieux et les considérations pratiques ;
- Inclusion ;
- Possibilités intersectorielles.

Le CNCG a consciemment appliqué ces principes à son travail jusqu'à présent et continuera à le faire à l'avenir. Le CNCG s'efforce également d'atténuer les risques associés. Les renseignements figurent dans le tableau 2.

Tableau 2. Appliquer des principes prédéfinis à la mise en œuvre de la SPG

Principe	Application pendant les activités de la SPG à ce jour	Risques	Atténuation
Réceptivité aux besoins exprimés par les parties prenantes et les peuples autochtones	Les domaines de priorité de la SPG ont été élaborés en consultation avec les parties prenantes et les peuples autochtones.	Implication insuffisante, réelle ou perçue comme telle : Certains parties prenantes et peuples autochtones peuvent se sentir insuffisamment impliqués dans l'élaboration de la SPG, et peuvent être contrariés de ne pas être invités à participer aux groupes de travail sur les domaines de priorité /à la planification des projets.	Communication : La plupart des groupes de travail sur les domaines de priorité en sont encore au stade de l'analyse de l'environnement au sein des gouvernements, plutôt qu'à celui de la planification active de projets pour l'avenir. Le CNCG s'assure que les parties prenantes le savent en communiquant avec les parties prenantes : plus précisément, par une liste de diffusion (l'inscription se fait sur le site Web du CNCG), et par des présentations lors de congrès importants telles que <i>Association for Mineral Exploration</i> (AME) Roundup (utilisé pour le lancement de la SPG en 2022) et le congrès de l'ACPE.

Principe	Application pendant les activités de la SPG à ce jour	Risques	Atténuation
			<p>Implication dans la mesure du possible : Le GID (domaine de priorité 3) prévoit de consulter les parties prenantes au sujet des normes de soumission des données numériques. L'ACPE, qui est l'un des groupes ayant manifesté son intérêt, sera particulièrement impliquée. Au fur et à mesure que la mise en œuvre des autres domaines de priorité progressera, le CNCG explorera les possibilités d'y impliquer également les parties prenantes et les peuples autochtones.</p>
<p>Respect des rôles et des responsabilités des juridictions</p>	<p>Les juridictions peuvent choisir de participer, ou non, aux activités liées à la SPG. Les CG provinciales et territoriales (plutôt que le gouvernement fédéral) sont encouragées à jouer un rôle de premier plan dans la mesure du possible, et chaque groupe de travail sur les domaines de priorité devrait présenter un bon équilibre régional de ses membres.</p>	<p>Une capacité inégale entre les juridictions : Certaines CG ont plus de capacités et de ressources que d'autres. Il peut être plus difficile pour les petites CG de participer à la mise en œuvre de la SPG.</p>	<p>Soutien opérationnel de la part des juridictions ayant plus de capacités : La Commission géologique du Canada dispose d'un secrétariat chargé de fournir un soutien politique, administratif et au niveau des communications au CNCG. Selon les besoins, les CG ayant plus de capacités fournissent également un soutien opérationnel aux groupes de travail des domaines de priorité de la SPG. Collectivement, cela permet aux provinces et territoires d'assumer des rôles de premier plan dans la mise en œuvre de la SPG, même si leur propre CG n'a pas la capacité suffisante pour soutenir le travail.</p>

Principe	Application pendant les activités de la SPG à ce jour	Risques	Atténuation
<p>Équilibre entre les objectifs ambitieux et les considérations pratiques</p>	<p>Lors de la rédaction du SPG et de sa diffusion auprès des parties prenantes, le CNCG a décrit les objectifs ambitieux à long terme associés à chaque domaine de priorité, associés à des mesures précoces considérées comme relativement simples à mettre en œuvre et qui permettent de réaliser des progrès sans nouveau financement.</p>	<p>Impact insuffisant, réel ou perçu comme tel :</p> <p>Bien que la collaboration dans le cadre de la SPG ait sans aucun doute des effets positifs, il existe un risque que la SPG ne soit pas aussi efficace que les parties prenantes ou les gouvernements le souhaiteraient, car à partir d’avril 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La SPG n’est pas financée ; • Les CG ont des priorités concurrentes ; • Les CG n’ont pas la capacité de se consacrer à plein temps à l’avancement de la SPG. <p>Par conséquent, les progrès seront parfois lents et que certains projets d’envergure nationale souhaités par les parties prenantes (p.ex., l’offre de données magnétotelluriques dans tout le pays) ne seront peut-être pas possibles.</p>	<p>Établir des objectifs réalisables : Le CNCG concentre ses efforts sur les mesures relativement simples à mettre en œuvre afin que les progrès soient visibles.</p> <p>Gestion des attentes : Le CNCG utilise une formulation prudente dans les présentations et les discussions.</p> <p>Possibilités d’exploitation des ressources existantes : Le CNCG fait progresser les domaines de priorité en combinant les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Financement des entrepreneurs par le biais des programmes géoscientifiques existants dont les objectifs s’alignent sur les domaines de priorité de la SPG ; • Contributions en nature de temps partiel du personnel par les CG. <p>Le CNCG est également disposé à envisager, à l’avenir, de rechercher de nouveaux financements auprès des ministères si les premières analyses de l’environnement et l’apport des utilisateurs des données géoscientifiques le justifient.</p>

Principe	Application pendant les activités de la SPG à ce jour	Risques	Atténuation
<p>Inclusion</p>	<p>Le CNCG présente un équilibre entre les genres proche de la parité.</p> <p>Le CNCG est conscient qu'une plus grande inclusion sera importante lors de la réalisation d'analyses environnementales et de la planification de projets.</p>	<p>L'absence de certains points de vue dans la planification ou la mise en œuvre des activités : La majorité des professionnels du secteur des ressources naturelles, y compris la majorité des scientifiques de CG, sont des hommes blancs, cisgenres, hétérosexuels et non handicapés qui vivent dans des régions où l'infrastructure est modérément ou très développée. Si le CNCG ne fait pas un effort particulier pour s'adresser à des personnes issues d'autres groupes démographiques, le groupe risque de passer à côté de points de vue importants et donc de renseignements importants. Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les peuples autochtones peuvent avoir un point de vue unique sur le type de modélisation géoscientifique (domaine de priorité 1) ou de prospection qui est le plus nécessaire dans leurs territoires traditionnels (domaine de priorité 2) ; • Les personnes qui vivent dans des régions éloignées où l'infrastructure est déficiente, ou les personnes handicapées peuvent avoir des difficultés particulières à accéder aux données en ligne (domaine de priorité 3), aux possibilités de formation (domaine de priorité 4) ou aux possibilités d'apprentissage (domaine de priorité 5) ; • Les personnes qui ont été historiquement exclues des sciences des ressources naturelles et/ou dont les conditions socio-économiques sont défavorables peuvent être confrontées à des obstacles supplémentaires lorsqu'elles postulent à une formation en géosciences (domaine de priorité 4). 	<p>Appliquer une optique d'inclusivité à la planification : Le CNCG explore les options permettant de renforcer l'inclusion dans la mise en œuvre de la SPG. Voici un aperçu des premiers efforts :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déterminer les critères de l'inclusion, diversité, équité et accessibilité à inclure lors de l'établissement des pratiques exemplaires de formation pour les géoscientifiques de la prochaine génération (domaine de priorité 4).

Principe	Application pendant les activités de la SPG à ce jour	Risques	Atténuation
Possibilités intersectionnelles	Le CNCG reconnaît que tous les domaines de priorité sont interdépendants et organise donc des réunions régulières avec les représentants des cinq groupes de travail sur les domaines de priorité.	Groupes de travail en silo : Les membres de chaque groupe de travail ne savent pas toujours ce que font les autres groupes, ce qui rendrait difficile l'établissement d'occasions qui recoupent plus d'un domaine de priorité.	Officialiser l'échange d'information : Le CNCG continue d'offrir aux dirigeants un forum leur permettant d'échanger des mises à jour et de transmettre des informations importantes aux groupes de travail qui font progresser les domaines de priorité de la SPG et de l'AGI.



Credit: Gouvernement du Québec, Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

La voie à suivre

Grâce à la mise en œuvre de la SPG et de l'AGI, le CNCG s'efforce d'améliorer la collaboration, la coordination et la communication intergouvernementales. Ces activités renforcent l'écosystème géoscientifique du Canada, ce qui représente un avantage pour la population canadienne. En 2023-2024, le CNCG continuera à faire avancer les projets existants, tels que l'élaboration de pratiques exemplaires pour l'embauche et la formation de géoscientifiques, lancera de nouveaux projets, tels que la promotion des géosciences canadiennes dans le cadre de la Journée internationale de la géodiversité, et planifiera stratégiquement la meilleure façon de faire avancer des projets ambitieux qui pourraient nécessiter des ressources plus importantes.



Crédit : Commission géologique des Territoires du Nord-Ouest

Annexe : Sigles

ACPE : Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs

AGI : Accord géoscientifique intergouvernemental

CG : Commissions géologiques

CNCG : Comité national des commissions géologiques

GID : Groupe de travail sur la gestion de l'information et des données

SPG : Stratégie pancanadienne de géoscience